

Projet d' tablissement / Contrat d'Objectif CITE SCOLAIRE JEAN MOULIN 2023 – 2026

La cit  scolaire Jean Moulin est une structure complexe : un coll ge d'environ 330  l ves (IPS : 101,9, inf rieur aux IPS moyens du d partement et de l'acad mie), t te de PIAL, support d'une classe relais, d'une classe ULIS et d'une UPEAA ; un lyc e g n ral et technologique d'environ 900  l ves et  tudiants (IPS : 109,8 pour le LGT)   l'offre de formation riche et vari e (coloration « humanit s » et tertiaire) qui comprend le p le France de ski, structure d'appui scolaire au centre national d'entra nement, au fonctionnement tr s sp cifique, et 2 sections de BTS (IPS : 88) ; une section d'enseignement professionnel (Bac Pro AGORA – IPS 72,4) ; un internat.

Les phrases en italiques sont reprises du rapport d' valuation externe

Objectif 1 : Renforcer la motivation et l'estime de soi des élèves pour des apprentissages plus sereins et plus efficaces (mieux-être pour mieux apprendre)

Contexte - Diagnostique	Cibles	Actions	Indicateurs de suivi
<p>La cité scolaire accueille un public très hétérogène, des élèves aux profils très variés qui cohabitent sereinement. Au collège, la plupart des élèves donnent sens à leur présence à l'école. Cependant, une attention particulière doit être portée à ceux qui sont le plus en difficulté. Au lycée, les élèves sont plutôt scolaires, centrés sur leurs résultats et se disent très stressés. Les élèves de BTS et de la SEP sont issus de milieu plus défavorisés (IPS plus faibles). Leur réussite développe leur estime d'eux-mêmes et leur motivation malgré un parcours scolaire parfois plus compliqué.</p> <p>L'évaluation externe a reconnu un climat scolaire serein : <i>un bon relationnel entre enseignants et élèves, des élèves respectueux, dans l'écoute et la communication. L'absence globale de décrochage scolaire atteste également de cette qualité de climat scolaire. Ce contexte est propice à favoriser chez les élèves la motivation et développer davantage encore les compétences psycho-sociales.</i></p> <p>En s'appuyant sur la diversité des expériences scolaires et en mutualisant les bonnes pratiques, il est possible de « faire cité » et de développer le sentiment d'appartenance et la motivation.</p>	<p>Cible 1 : Diminuer le stress invalidant des élèves</p> <p>Cible 2 : Diminuer les absences pour phobie scolaire et/ou les aménagements du temps scolaires (PAI)</p> <p>Cible 3 : Augmenter les choix éclairés</p> <p>Cible 4 : Maintenir (voire augmenter) les effectifs dans les options, les sections spécifiques, la voie technologique</p>	<p>Action 1 : Porter attention au bien-être de tous</p> <ul style="list-style-type: none"> En proposant des outils de gestion du stress (cohérence cardiaque ...) En apportant des réponses concrètes aux besoins et aux projets des élèves En <i>développant le tutorat entre pairs</i> En <i>interrogeant l'organisation du temps scolaire</i> <p>Action 2 : Développer l'estime de soi pour que chacun trouve sa place.</p> <ul style="list-style-type: none"> En s'appuyant sur les compétences des élèves pour favoriser leurs progrès. En portant un regard bienveillant sur les erreurs (dans la classe et hors la classe) En <i>proposant des activités de nature différentes et des modalités variées en cours.</i> En valorisant les réussites et les talents pour développer le sentiment de fierté. En repensant les pratiques évaluatives <p>Action 3 : Encourager l'excellence et la curiosité</p> <ul style="list-style-type: none"> En développant la prise de parole à l'oral En incitant les élèves à oser l'excellence et en les accompagnant pour maintenir leur engagement. En poursuivant et en facilitant les projets culturels et internationaux En utilisant l'évaluation comme un levier de motivation. <p>Action 4 : Mobiliser les concertations dans le cadre du CNR pour encourager les initiatives au service du mieux apprendre</p> <ul style="list-style-type: none"> En constituant des équipes pédagogiques apprenance En expérimentant une classe de seconde à évaluation par positionnement (avec une équipe volontaire) En repensant certains espaces scolaires (flexi-classes) 	<p>Motifs des passages à l'infirmerie et des suivis médico-sociaux.</p> <p>Nombre de PAI liés à des troubles psychologiques.</p> <p>Motifs des absences et des aménagements de parcours</p> <p>Nombre de réorientation, de démission ou d'arrêt d'option en cours de parcours (et motivation de ces démissions)</p> <p>Nombre d'élèves tutorés et nombre de tuteurs</p> <p>Nombre d'élèves engagés dans les options et les sections spécifiques</p> <p>Indicateurs de vie scolaire : punitions, sanctions, absences et retards, nombre de conseils de discipline.</p> <p>Nombre d'élèves suivis en GPDS</p> <p>Nombre d'élèves s'engageant dans des projets internationaux.</p>

Objectif 2 : Développer l'accompagnement de l'élève dans toutes ses dimensions

Contexte - Diagnostic	Cibles	Actions	Indicateurs de suivi
<p>L'évaluation externe reconnaît <i>un authentique accompagnement des élèves</i>, et, <i>une pluralité d'actions de qualité inscrites dans les 4 parcours mais qui ne profitent pas également à tous les élèves</i>.</p> <p>Au collège, la contribution de chacun au parcours de l'élève est bien ancrée. Un classeur parcours est mis en place pour chaque élève de la 5^{ème} à la 3^{ème}. Cependant, malgré une formalisation existante, il conviendrait d'aller encore plus loin en donnant de la cohérence aux actions menées et en veillant à leur équité. Au lycée, les parcours ne sont portés que par quelques enseignants quand ils ne sont pas construits hors la classe par les CPE (parcours citoyen et parcours avenir au lycée)</p> <p>Par ailleurs, que ce soit au collège ou au lycée, l'accompagnement pédagogique de l'élève n'est pas inscrit dans un espace et un temps dédié. Le dispositif <i>Devoirs faits</i> est peu investi par les professeurs, l'accompagnement personnalisé est fléché à l'emploi du temps des collégiens en français et en mathématiques. Au lycée, ni l'AP, ni l'accompagnement à l'orientation ne bénéficient de moyens dédiés. Seule la discipline <i>mathématique</i> propose un dispositif « SOS maths ».</p> <p>Les actions d'accompagnement à l'orientation sont nombreuses de même que les projets culturels mais nécessitent d'être structurées.</p>	<p>Cible 1 : Réduire l'écart entre les résultats du collège et du lycée Jean MOULIN et ceux du département de la Savoie.</p> <p>Cible 2 : Augmenter le nombre d'élèves bénéficiant de « <i>Devoirs faits</i> »</p> <p>Cible 3 : Augmenter le nombre d'heures de la DHG consacrées à l'accompagnement</p>	<p>Action 1 : Dégager des moyens pour l'accompagnement pédagogique des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none">• Au collège, en renforçant le dispositif <i>Devoirs faits</i> en l'articulant davantage avec les enseignements• Au lycée, en renforçant l'accueil et le suivi des élèves du niveau seconde• En <i>optimisant les dispositifs de traitement de la difficulté scolaire</i>• En <i>poursuivant la politique de formation commune autour de thématiques fédératrices</i>. <p>Action 2 : Construire un suivi inter-cycles (école-collège – lycée – sup)</p> <ul style="list-style-type: none">• En développant les liaisons (école-collège, collège – lycée, lycée-enseignement supérieur)• En réalisant des suivis de cohortes <p>Action 3 : Structurer une politique éducative à travers des parcours construits dans une logique de cité scolaire</p> <ul style="list-style-type: none">• En formalisant les parcours• En développant une politique partenariale d'accompagnement à l'orientation <p>Action 4 : Renforcer l'accompagnement de chaque élève au sein de la classe</p> <ul style="list-style-type: none">• En prenant en compte les besoins (connaissance du parcours antérieur, analyse des évaluations nationales ...)• En différenciant dans la classe et en investissant l'AP• En construisant collectivement des compétences transversales (méthodes de travail, compréhension de consignes, argumentation, oral)• En explicitant les critères de réussite aux élèves et en valorisant les progrès• En veillant à la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers• En <i>mutualisant les bonnes pratiques : rituels de début et de fin de cours, évaluation à la demande, usages du numérique, travail collaboratif, correction ciblée, renforcement du droit à l'erreur</i> <p>...</p>	<p>Nombre d'heures de la DHG consacrées à l'accompagnement</p>

Objectif 3 : Construire une réflexion collective sur les pratiques pédagogiques et évaluatives

Contexte - Diagnostic	Cibles	Actions	Indicateurs de suivi
<p>Les observations en classe menées par les évaluateurs externes concluent à une hétérogénéité notable des pratiques pédagogiques : des « pépites » qui pourraient/devraient essayer mais aussi des pratiques plus traditionnelles et/ou moins efficaces. Ces différentes pratiques ont des effets sur les apprentissages et le bien-être des élèves. Certains enseignants s'épuisent. Un petit collectif se constitue, principalement au collège, autour du dispositif « Apprenance ». La section tertiaire (bac technologique, bac pro et BTS) mène également un travail collectif intéressant.</p> <p>Au lycée, la pression de l'évaluation pèse sur tous les acteurs de l'établissement : élèves enseignants, parents, administration. Elle a été fortement soulignée lors de l'évaluation externe qui relève également un <i>essoufflement et une perte de sens chez certains enseignants</i>. Le projet local d'évaluation ne constitue pas réellement une référence commune. Au collège, l'évaluation par compétence est bien mise en place mais il ne semble pas y avoir de culture commune de l'évaluation des compétences transversales.</p>	<p>Cible 1 : Augmenter le nombre d'élèves pour qui l'évaluation est une aide dans les apprentissages (20% aujourd'hui au LPO → 50%)</p> <p>Cible 2 : Augmenter le nombre d'élèves qui comprennent ce que l'on attend d'eux lors d'une évaluation (10% aujourd'hui au LPO → au moins 30%)</p> <p>Cible 3 : Augmenter la connaissance du projet d'évaluation (93% des lycéens ne le connaissent pas)</p>	<p>Action 1 : Favoriser une démarche de développement professionnel dynamique et collective.</p> <ul style="list-style-type: none">• En accompagnant la réflexion des enseignants, en lien avec les corps d'inspection, sur les pratiques évaluatives• En mettant en œuvre un plan pluriannuel de formation• En organisant la concertation pédagogique interne et en développant les échanges au sein du bassin et/ou du réseau.• En accompagnant les stagiaires, les jeunes professeurs et les contractuels.• En développant une posture réflexive qui s'appuierait sur des échanges de pratiques, des observations mutuelles, des partages de lectures (veille pédagogique, bibliothèque de la salle des professeurs ...) <p>Action 2 : Accompagner la transformation des pratiques</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>En partageant la charge de travail sur la confection des situations d'évaluation</i>• <i>En passant d'une logique d'évaluation (qui privilégie les devoirs écrits pour tous au même moment) à une logique d'évaluation au fil de l'eau (qui vient compléter quelques évaluations communes), ce qui revient à varier la nature et la temporalité des situations d'évaluation.</i>• <i>En affirmant le droit à l'erreur pour rendre plus efficaces et équitables les temps d'apprentissages tout en gagnant en sérénité (moins de pression certificative).</i> <p>Action 3 : Poursuivre et/ou initier des démarches innovantes ou expérimentales</p> <ul style="list-style-type: none">• En accompagnant les classes Apprenance• <i>En passant d'une logique de moyenne à une logique de positionnements chiffrés en fin de période, en cohérence avec les compétences disciplinaires travaillées sur ladite période (expérimentation en seconde)</i>• En s'appuyant sur les pratiques innovantes du pôle France <p>Action 4 : Mobiliser les instances de la cité scolaire pour développer une culture commune avec parents et partenaires</p>	<p>Nombre d'enseignants inscrits aux FIT.</p> <p>Nombre d'observations croisées</p> <p>Réponses au questionnaire sur l'évaluation chaque année pour en voir l'évolution.</p>